CONFÉRENCES DROIT SOCIAL ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Élections du CSE : négocier le protocole, définir les collèges et organiser le vote

Le protocole préélectoral est souvent repris d'un cycle à l'autre sans réexamen. Les collèges ne correspondent plus aux métiers exercés. Le découpage ignore des sites ouverts depuis. Le scrutin produit alors une instance mal répartie et des élus sans lien avec les équipes qu'ils sont censés représenter. Cette conférence de trois heures trente traite la préparation des élections comme une négociation à part entière. Vous préparez vos positions sur le périmètre les collèges et la répartition des sièges. Vous anticipez les points de blocage avec les organisations syndicales. Vous sécurisez le déroulement du scrutin et la conservation des preuves de régularité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 640 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs des ressources humaines responsables des relations sociales juristes en droit social et dirigeants confrontés au renouvellement de leur instance.

PRÉREQUIS
Avoir déjà organisé ou suivi un cycle électoral et connaître le fonctionnement du CSE.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir le périmètre pertinent de l'instance au regard de l'organisation réelle
- Construire une répartition des collèges et des sièges défendable en négociation
- Conduire les réunions de négociation du protocole préélectoral
- Anticiper les motifs de contestation et constituer les preuves du déroulement
- Organiser le scrutin en tenant compte des contraintes du vote électronique

03 Programme détaillé

M1 Préparer le terrain de la négociation

- Périmètre effectifs et calendrier
- Analyse de l'organisation et choix du périmètre de l'instance
- Décompte des effectifs et catégories concernées
- Établissements distincts et représentation de proximité
- Construction du rétroplanning et invitation des organisations syndicales
- Atelier : Les participants construisent le rétroplanning de leur prochain cycle électoral.

M2 Négocier le protocole

- Collèges sièges et modalités de vote
- Composition des collèges et argumentation des écarts proposés
- Répartition des sièges entre les collèges
- Modalités matérielles et recours au vote électronique
- Sujets négociables au-delà du socle attendu
- Mise en situation : Séance de négociation jouée avec des délégués syndicaux sur la composition des collèges.

M3 Sécuriser le scrutin et l'après

- Déroulement preuves et contestations
- Organisation des opérations de vote et rôle du bureau
- Traitement des candidatures et des listes déposées
- Pièces à conserver pour justifier la régularité
- Motifs fréquents de contestation et vigilance sur les délais
- À retenir : La régularité se démontre par les écrits conservés à chaque étape du processus.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 640 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr